

**Canada**  
**Province de Québec**  
**Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette**

À une **séance ordinaire** du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, tenue ce 3<sup>e</sup> jour de septembre 2019, à 19h00, à la salle du Conseil au 45, rue des Saules, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Antonin Brunet	François Routhier	Angèle Bastien
Richard David	Jean-Claude Boucher	Line Quevillon

formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur Denis Légaré, Monsieur Réjean Lampron, directeur général est aussi présent et agit comme secrétaire d'assemblée

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher  
ET RÉSOLU unanimement que la séance soit ouverte

### **2019-09-105 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Line Quevillon  
ET RÉSOLU unanimement

**QUE** l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté :

### **QUESTION DES CONTRIBUABLES**

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
  - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 3. Questions des contribuables**
- 4. Législation**
  - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019
- 5. Gestion financière et administrative**
  - 5.1 Comptes à payer
  - 5.2 Rapport du vérificateur pour l'année 2018
  - 5.3 Adoption du rapport financier 2018 vérifié
  - 5.4 Offre de services vérification du TECQ
  - 5.5 Bris au 58, des Saules
  - 5.6 Désaffectation projet d'acquisition du terrain de la patinoire
  - 5.7 Désaffectation projet asphaltage Thomas Nord
  - 5.8 Désaffectation projet de borne sèche
  - 5.9 Choix d'un vérificateur pour 2019
  - 5.10 Nomination sur le comité de voirie
  - 5.11 Nomination sur le comité d'environnement
  - 5.12 Prolongation de contrat pour collecte de matières résiduelles
- 6. Sécurité publique**
  - 6.1 Diagnostic service incendie
- 7. Réseau routier et opération de voirie**
- 8. Urbanisme, environnement et développement**
  - 8.1 Bannissement du plastique
- 9. Loisirs et culture**
  - 9.1 Entente Association athlétique – emploi d'été
- 10. Varia**
  - 10.1 Demande Grenier des Collines
- 11. Question des contribuables**
- 12. Levée de la séance**

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DU VÉRIFICATEUR POUR  
L'EXERCICE FINANCIER 2018**

M. Simon Thibault de la firme Dignard Éthier CPA Inc a procédé au dépôt du rapport financier 2018

**2019-09-106            ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DU  
VÉRIFICATEUR EXTERNE – ANNÉE FINANCIÈRE  
2018**

ATTENDU            que monsieur Simon Thibault de la firme comptable  
Dignard Éthier CPA Inc a procédé à la vérification des  
livres comptables de la municipalité pour l'année  
financière 2018

ATTENDU            que le conseil a pris connaissance du rapport financier  
pour l'année 2018

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Line Quevillon  
ET RÉSOLU unanimement

QUE                    le rapport financier pour l'année 2018 soit adopté

**2019-09-107            ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
DU 5 AOÛT 2019**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Line Quevillon  
ET RÉSOLU : d'accepter le procès-verbal de la séance du 5 août 2019.

**2019-09-108            COMPTE À PAYER**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher  
ET RÉSOLU unanimement

QUE                    les factures du mois d'août 2019 soient adoptées et autorisées  
pour paiements au montant total de 76,503.87\$

**2019-09-109            OFFRE DE SERVICES VÉRIFICATION DU TECQ**

ATTENDU            que la subvention attendue dans le cadre du TECQ, soit  
le projet d'acquisition et d'installation d'un adoucisseur  
d'eau requiert la vérification des chiffres relatifs à ce  
projet;

ATTENDU            la volonté de la Municipalité de pouvoir obtenir cette  
vérification dans les plus brefs délais;

ATTENDU            l'offre de services déposée par la firme Marcil Lavallée;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Richard David  
ET RÉSOLU unanimement

QUE                    le Conseil accorde le mandat de vérification du TECQ  
quant à ce projet à la firme Marcil Lavallée pour une  
somme maximale de 3 750\$ excluant les taxes.

**2019-09-110            BRIS AU 58, DES SAULES**

ATTENDU            que le 12 août dernier un bris est survenu sur la  
propriété sise au 58, rue des Saules;

ATTENDU que suite à une intervention il a été constaté un double bris, soit du côté de la Municipalité qui a dû changer une valve, et du côté du propriétaire;

ATTENDU que cette situation a pu générer une certaine confusion au sujet de la responsabilité des travaux à exécuter;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher  
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Municipalité, en accord avec la propriétaire du 58, des Saules, s'acquitte de la moitié de la facture quant aux frais d'excavation relativement à ce bris.

**2019-09-111 DÉSFFECTATION PROJET D'ACQUISITION DU TERRAIN DE LA PATINOIRE**

ATTENDU le dépôt du budget 2018 vérifié;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder, tel que suggéré par le vérificateur, à la désaffectation de sommes encore associées à des projets maintenant réalisés et ayant un impact sur le bilan de l'année 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil procède à la désaffectation de la somme de 27 000 \$, apparaissant aux états financiers 2018 pour l'acquisition du terrain de la patinoire, venant ainsi régulariser la situation budgétaire étant donné que ce projet a été réalisé.

**2019-09-112 DÉSFFECTATION PROJET ASPHALTAGE THOMAS NORD**

ATTENDU le dépôt du budget 2018 vérifié;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder, tel que suggéré par le vérificateur, à la désaffectation de sommes encore associées à des projets maintenant réalisés et ayant un impact sur le bilan de l'année 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller François Routhier  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil procède à la désaffectation de la somme de 200 000 \$, apparaissant aux états financiers 2018 pour l'asphaltage du Chemin Thomas Nord, venant ainsi régulariser la situation budgétaire étant donné que ce projet a été réalisé.

**2019-09-113 DÉSFFECTATION PROJET DE BORNE SÈCHE**

ATTENDU le dépôt du budget 2018 vérifié;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder, tel que suggéré par le vérificateur, à la désaffectation de sommes encore associées à des projets maintenant réalisés et ayant un impact sur le bilan de l'année 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Richard David  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil procède à la désaffectation de la somme de 20 000 \$, apparaissant aux états financiers 2018 pour le projet de borne sèche, venant ainsi régulariser la situation budgétaire étant donné que la Municipalité a signé une entente avec la municipalité de Val-des-Bois à ce sujet.

**2019-09-114 CHOIX D'UN VÉRIFICATEUR POUR 2019**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Line Quevillon  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil procède à faire établir des prix en vue de procéder à la nomination d'une nouvelle firme comptable en mesure de pouvoir effectuer la vérification de la Municipalité dans des délais plus courts que ce qui a été vécu pour l'année 2018.

**2019-09-115 NOMINATION AU COMITÉ SUR LA VOIRIE**

ATTENDU que le comité de la voirie sera appelé à se rencontrer en vue de préparer la prochaine année;

ATTENDU que la restructuration des comités n'est pas encore complétée et que, d'ici là, il y a lieu de pouvoir disposer d'un nombre suffisants de membres pour permettre au comité de la voirie de se réunir;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Line Quevillon  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil procède à la nomination d'Antonin Brunet pour compléter la constitution du comité de voirie qui se composera donc comme suit :

Jean-Claude Boucher  
Antonin Brunet  
Richard David

**2019-09-116 NOMINATION AU COMITÉ SUR L'ENVIRONNEMENT**

ATTENDU que le comité de l'environnement sera appelé à se rencontrer bientôt autour d'enjeux spécifiques, notamment sur la question des plastiques;

ATTENDU que la restructuration des comités n'est pas encore complétée et que, d'ici là, il y a lieu de pouvoir disposer d'un nombre suffisants de membres pour permettre au comité sur l'environnement de se réunir;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil procède à la nomination de François Routhier pour compléter la constitution du comité sur l'environnement qui se composera donc comme suit :

Angèle Bastien  
Richard David  
François Routhier

**2019-09-117 PROLONGATION DE CONTRAT POUR COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

ATTENDU que la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette désire statuer sur la manière dont le compost sera géré et traité au sein de la municipalité;

ATTENDU qu'après avoir évalué certains scénarios à cet égard qui ne se sont pas avérés satisfaisants, la Municipalité envisage la préparation d'un projet visant à proposer une solution en matière de compost;

ATTENDU que le contrat actuel avec Transports RLS prend fin le 31 décembre 2019, il y a lieu de prolonger celui-ci pour permettre d'en arriver à développer un projet optimal pour le compost;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Angèle Bastien  
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette prolonge pour une période de 6 mois, allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020, l'entente sur la cueillette des matières résiduelles qu'elle a signée avec Transports RLS aux mêmes conditions que pour l'année 2019.

**2019-09-118 DIAGNOSTIC SERVICE INCENDIE**

ATTENDU la modernisation récente de la caserne pour répondre aux besoins du service incendie;

ATTENDU les changements survenus dans les effectifs des pompiers depuis les derniers mois et considérant également en ce sens les enjeux en matière de fonctionnement et d'organisation;

ATTENDU que la Municipalité souhaite pouvoir disposer d'un portrait d'ensemble de son service incendie afin de pouvoir obtenir un état de situation de manière à comparer celui-ci à d'autres municipalités de taille similaire;

ATTENDU qu'en réalisant un diagnostic du service incendie la Municipalité pourra ainsi disposer d'un outil lui permettant de travailler sur des pistes d'action visant à optimiser ce même service;

ATTENDU que des offres de services ont été déposées pour la réalisation d'un tel diagnostic;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil autorise la Municipalité à retenir les services de la firme Séguin-Daoust pour la réalisation d'un diagnostic sur son service incendie pour une somme de 5 590 \$ excluant les taxes.

**2019-09-119 BANNISSEMENT DU PLASTIQUE**

ATTENDU que plusieurs municipalités ont statué ou sont en voie de le faire sur l'utilisation et la présence de certaines matières plastiques sur leur territoire;

ATTENDU que cette question est d'actualité considérant les enjeux entourant le recyclage et les difficultés rencontrées à écouler les produits ainsi récupérés;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Angèle Bastien  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil mandate le comité sur l'environnement pour étudier cette question et proposer une approche relativement à l'utilisation de certaines matières plastiques sur le territoire de la Municipalité

**2019-09-120 ENTENTE ASSOCIATION ATHLÉTIQUE – EMPLOI ÉTÉ**

ATTENDU que la Municipalité a eu recours au programme d'Emploi été Canada 2019 pour l'embauche de 3 étudiants ayant œuvré au relais touristique lors de la présente saison estivale;

ATTENDU qu'aucune entente n'était intervenue avec l'Association athlétique de Notre-Dame-de-la-Salette, à l'instar des années précédentes, pour opérer cette demande au programme fédéral en leur nom;

ATTENDU que pour régulariser la situation il y a lieu de signer une telle entente, faute de quoi, la subvention ne pourra être obtenue;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Richard David  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil autorise la Municipalité à signer une entente avec l'Association athlétique de Notre-Dame-de-la-Salette afin de permettre comme pour les années passées, de pouvoir disposer de la subvention en provenance du programme Emploi été Canada pour la saison 2019

La conseillère Angèle Bastien demande le vote

Pour : Les conseillers Richard David, Jean-Claude Boucher, Antonin Brunet et le Maire Denis Légaré

Contre : La conseillère Angèle Bastien, le conseiller François Routhier

Abstention : La conseillère Line Quevillon

**2019-09-121          DEMANDE GRENIER DES COLLINES**

ATTENDU            la demande faite par le Grenier des Collines pour son projet de collations dans des écoles de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;

ATTENDU            que cet organisme offre depuis 2 ans ce service au sein de trois écoles dont l'école de la Montagne;

ATTENDU          l'implication de l'organisme dans la communauté;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Line Quevillon  
ET RÉSOLU unanimement

QUE                le conseil octroie une somme de 500 \$ au Grenier des Collines pour son projet de collations dans les écoles.

**QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

**2019-09-122    LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller François Routhier  
ET RÉSOLU unanimement

Que la présente séance soit levée à      19h38

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE**

Je soussigné, Réjean Lampron directeur général et secrétaire-trésorier, atteste qu'il y a des fonds disponibles pour lesquelles les dépenses ont été projetées et dépensées.

Par .....  
Réjean Lampron, directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Denis Légaré maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature pour toutes les résolutions qu'il contient afin de rencontrer les exigences tel que stipulé à l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Par .....  
Denis Légaré, maire